



Comité régional de l'Europe

Soixante-quatrième session

Copenhague (Danemark), 15-18 septembre 2014

Point 5 e) de l'ordre du jour provisoire

EUR/RC64/15 Add.1
+ EUR/RC64/Conf.Doc./7

8 juillet 2014

140460

ORIGINAL : ANGLAIS

Incidences financières et administratives, pour le secrétariat, du projet de résolution du Comité régional sur le Plan d'action européen pour les vaccins 2015-2020

1. **Résolution** : Plan d'action européen pour les vaccins 2015-2020

2. **Liens avec le budget programme actuel**

Cette résolution va-t-elle contribuer directement au(x) résultat(s) et produit(s) énoncés dans le budget programme actuel ? Dans l'affirmative, veuillez préciser :

Catégorie(s) : 1 (maladies transmissibles) ; 4 (systèmes de santé) ; 5 (préparation, surveillance et intervention)

Résultat(s) : 1.5 ; 4.3 ; 5.5

Secteur(s) de programme : maladies à prévention vaccinale

Produit(s) : 1.5.1 ; 1.5.2 ; 1.5.3 ; 4.3.3 ; 5.5.1 ; 5.5.2 ; 5.5.3

Décrivez la nature et l'importance de cette contribution, y compris la question de savoir s'il y aura un impact sur d'autres éléments du même produit.

Cette résolution porte adoption du « Plan d'action européen pour les vaccins 2015-2020 », qui encadre tous les efforts consentis en matière de maladies à prévention vaccinale et de vaccination au cours de la période biennale, par exemple : la mise en œuvre et le suivi du *Plan d'action mondial pour les vaccins 2011-2020*, qui fait partie de la *Decade of Vaccines Collaboration* (Collaboration dans le cadre de la Décennie de la vaccination), l'accent étant mis sur un ciblage des populations non vaccinées et sous-vaccinées, l'accélération de la mise en œuvre et la surveillance de l'élimination de la rougeole et de la rubéole, la facilitation des stratégies de lutte contre l'hépatite B, le maintien du statut « exempt de poliomyélite » de la Région, le retrait du vaccin antipoliomyélitique oral de type 2 des programmes de vaccination systématique et le renforcement des autorités nationales de réglementation.

3. **Estimation du coût et incidences en termes d'effectifs par rapport au budget programme**

a) **Coût total**

Indiquez i) la période pendant laquelle les activités du secrétariat seraient requises pour la mise en œuvre de la résolution, et ii) le coût de ces activités (estimé à 10 000 USD près).

i) 6 ans (couvrant la période 2015-2020)

ii) Total : 54 450 000 USD
(Personnel : 25 550 000 USD Activités : 28 900 000 USD)

b) Coût pour la période biennale en cours

Indiquez quelle part des coûts mentionnés au point 3 a) correspond à la période biennale en cours (estimé à 10 000 USD près).

Total : 8 550 000 USD
(Personnel : 4 050 000 USD Activités : 4 500 000 USD)

Le coût estimé s'inscrit-il intégralement dans le budget programme actuel approuvé ? Oui

Si « non », indiquez le montant non inclus.

____ USD

c) Coût pour la prochaine période biennale

Coût estimé pour la prochaine période biennale

2016-2017

Total : 18 200 000 USD
(Personnel : 8 600 000 USD Activités : 9 600 000 USD)

d) Incidences sur les effectifs

La résolution pourrait-elle être mise en œuvre par le personnel existant ? Non

Si « non », indiquez le nombre de membres du personnel supplémentaires – équivalents temps plein.

Au cours de la période biennale 2014-2015, le personnel travaillant pour le programme Maladies évitables par vaccin et vaccination au Bureau régional entreprendra la mise en œuvre du plan d'action. En 2015, toutefois, la lutte contre l'hépatite B, le suivi et l'établissement de rapports sur les plans d'action régional et mondial pour les vaccins et l'assistance technique pour l'adaptation des activités du programme de vaccination seront intensifiés. Il faudra un autre membre du personnel à temps plein pour gérer ce travail.

4. Financement

Le coût estimé pour la période biennale actuelle, indiqué au point 3 b), est-il complètement financé ? Oui

Si « non », indiquez le montant ne pouvant être financé et précisez comment les fonds seraient mobilisés (fournir les détails de la/des source(s) de fonds prévue(s)).

____ USD

= = =